

Présentation prébudgétaire de l'Assemblée canadienne de la danse 2016

Mémoire au Comité permanent des finances

Présenté le 5 août 2016

Au greffier du Comité permanent des finances

131, rue Queen, salle 6-14

Ottawa (Ontario) K1A 0A6

finapbc-cpb@parl.gc.ca

Introduction

L'Assemblée canadienne de la danse (ACD) est l'organisme national de service aux arts pour le secteur de la danse. L'ACD représente 600 organisations et danseurs au pays. Grâce à sa collaboration avec ses partenaires provinciaux, l'ACD rejoint plus de 3 000 membres. L'ACD tient à remercier le gouvernement fédéral de son appui aux arts dans le budget de 2016. Les recommandations ci-dessous tiennent compte de l'évolution du secteur de la danse en 2017.

Sommaire

L'Assemblée canadienne de la danse présente deux recommandations aux fins de l'établissement du budget de 2017 :

1. Mettre en œuvre **l'étalement du revenu** à des fins d'équité fiscale pour les artistes canadiens, surtout les danseurs;
2. Prolonger et maintenir l'investissement sur deux ans dans les arts du budget de 2016, pour le **Fonds du Canada pour les espaces culturels et le fonds pour la présentation des industries culturelles du Canada au monde entier**.

La première recommandation aborde le besoin des Canadiens de mieux contribuer à la croissance économique, surtout dans le milieu de la danse (premier point central). La deuxième recommandation aborde la façon dont les artistes peuvent mieux livrer concurrence à l'échelle internationale et la façon dont les organisations canadiennes peuvent contribuer à leur collectivité (points centraux deux et trois).

Première recommandation : Mettre en œuvre l'étalement du revenu à des fins d'équité fiscale pour les artistes canadiens, surtout les danseurs

Selon une enquête nationale auprès des danseurs professionnels du Canada¹, leur salaire moyen n'est que de 18 000 \$ par année et 72 % des danseurs professionnels doivent avoir un emploi à temps partiel pour compléter leurs revenus. Comme ils sont surtout des travailleurs autonomes et indépendants, les danseurs sont confrontés à des défis uniques et n'ont tout simplement pas accès à nombre des systèmes de soutien offerts aux travailleurs des autres secteurs au Canada. L'ACD propose au gouvernement de prendre des mesures concrètes pour offrir un traitement fiscal juste et équitable aux danseurs et artistes.

Tout comme la Canadian Actors' Equity Association, l'ACD appuie la mise en œuvre de l'étalement du revenu pour permettre aux artistes indépendants de composer avec les importantes fluctuations de leurs revenus d'année en année. L'étalement du revenu était offert aux particuliers jusqu'en 1982. De façon similaire, les entreprises peuvent « reporter en avant » et « reporter en arrière » les pertes fiscales. La tendance est claire : les entreprises ne veulent pas embaucher des travailleurs à temps plein et choisissent plutôt d'avoir recours aux travailleurs contractuels. Le travail contractuel dans le domaine des arts de la scène n'est pas constant; ainsi, les artistes connaissent de bonnes années et d'autres moins bonnes.

Par exemple, les danseurs peuvent faire partie d'une distribution de tournée une année, ce qui augmentera leur revenu de façon considérable, mais les tournées sont rares; l'année suivante risque de présenter beaucoup moins de possibilités de revenus. La possibilité de répartir un revenu plus élevé sur une période de trois ans offrirait une plus grande stabilité aux travailleurs du secteur de la création.

Coût prévu : 10 millions de dollars

Période : à partir de 2017

Bénéficiaires visés : les artistes canadiens et leur famille profiteront de ce changement dans la politique fiscale. Selon l'Enquête nationale auprès des ménages (2011), le Canada compte environ 140 000 artistes professionnels.

Incidence : d'autres administrations, comme le Royaume-Uni et l'Australie, offrent à leurs artistes d'étaler leurs revenus sur une certaine période, en raison du caractère instable de leur travail. De plus, la province de Québec permet également aux artistes d'étaler une certaine partie de leurs revenus sur un certain nombre d'années, à partir d'un certain seuil. L'étalement fédéral du revenu accroîtrait la capacité des artistes canadiens de planifier leurs ressources financières, ce qui permettrait à un plus grand nombre de travailleurs qualifiés de travailler dans leur domaine au Canada.

¹ HILL, Kelly. *A Profile of Professional Dancers in Canada*, Hill Stratégies recherche inc., Toronto, 2005.

Deuxième recommandation : Prolonger et maintenir l'investissement sur deux ans dans les arts du budget de 2016, pour le Fonds du Canada pour les espaces culturels et le fonds pour la présentation des industries culturelles du Canada au monde entier.

Justification : l'ACD et la Coalition canadienne des arts demandent un financement continu pour le Fonds du Canada pour les espaces culturels et le fonds pour la présentation des industries culturelles du Canada au monde entier.

Le réinvestissement dans le Fonds du Canada pour les espaces culturels, aux termes de la phase 1 du plan d'infrastructure du gouvernement du Canada, se veut une reconnaissance opportune du vieillissement des infrastructures de nombreux organismes artistiques. À l'heure actuelle, il y a un besoin pressant de rendre ces établissements plus âgés, comme le Winchester Street Theatre de Toronto, entièrement accessibles au public canadien. Étant donné la préparation nécessaire en vue d'effectuer des rénovations d'envergure, qui comprend notamment la réalisation d'études de faisabilité, l'échéancier de deux ans restreint considérablement l'admissibilité des projets. À l'heure actuelle, il n'y a que deux projets prêts à démarrer dans le domaine de la danse. En prolongeant le Fonds du Canada pour les espaces culturels jusqu'à la phase 2 du plan d'infrastructure, les possibilités de croissance dans le secteur des arts seront accrues. En augmentant le financement offert au Conseil des arts du Canada à partir de 2016, le gouvernement fédéral a franchi une première étape en investissant dans les artistes et les organisations. Ces artistes ont besoin de plus d'installations artistiques et d'installations plus fonctionnelles pour rejoindre les Canadiens. De plus en plus d'espaces culturels ont évolué pour devenir des carrefours communautaires, comme Espace Danse à Montréal; aujourd'hui, ces espaces sont essentiels au bien-être des collectivités canadiennes. Un investissement soutenu dans le Fonds du Canada pour les espaces culturels jusqu'à la phase 2 est nécessaire.

Le nouveau fonds pour la présentation des industries culturelles du Canada au monde entier en est encore à l'étape des consultations. Le secteur de la danse est impatient de pouvoir bénéficier d'un financement pour l'accès au marché international, surtout pour la collaboration avec les experts du commerce international et des affaires étrangères. Plus précisément, les danseurs et compagnies de danse (entreprises) du Canada tireront profit de cet investissement ciblé dans le commerce culturel international, qui donnera également lieu à des relations de réciprocité pour les diffuseurs canadiens. Le fonds pour la présentation des industries culturelles du Canada au monde entier comblera un vide dans le secteur de la danse, qui se fait sentir depuis plus de cinq ans. Ce manque de financement a nui aux relations internationales avec les promoteurs, les programmeurs et les conservateurs, qui ont grandement diminué. Il faudra plus que deux ans pour rétablir ces relations et organiser des tournées. Il faut également plus que deux ans pour qu'un programme puisse entraîner des résultats mesurables. Par conséquent, le financement du fonds pour la présentation des industries culturelles du Canada au monde entier doit se poursuivre jusqu'en 2020, année où il devra faire l'objet d'une évaluation sommative. Le fonds pour la présentation des industries culturelles du Canada au monde entier

aborde une priorité claire dans le secteur de la danse. Il faut maintenir son financement pour favoriser l'exportation de produits culturels.

Coût prévu : Fonds du Canada pour les espaces culturels, 84 millions de dollars par année

Période : Phase 2 du plan d'infrastructure, 2018-2024

Coût prévu : fonds pour la présentation des industries culturelles du Canada au monde entier, 25 millions de dollars par année

Période : 2018-2020

Bénéficiaires visés : Les bénéficiaires du Fonds du Canada pour les espaces culturels sont les Canadiens et leurs collectivités dans l'ensemble du pays. Ces espaces culturels sont des points d'accès aux artistes canadiens et à leurs œuvres. Ces installations clés sont souvent des carrefours communautaires qui donnent un accès aux auditoires, aux téléspectateurs et aux clients.

Les bénéficiaires du fonds pour la présentation des industries culturelles du Canada au monde entier sont les artistes canadiens, les compagnies et les auditoires internationaux. Le monde a besoin de voir plus d'artistes canadiens! Le fonds présente les meilleurs artistes du pays au public étranger, mais va bien au-delà d'un accès unique. Le fonds pour la présentation des industries culturelles du Canada au monde entier établira des relations avec les artistes et entreprises canadiens. En retour, la reconnaissance internationale donnera lieu à une appréciation locale des artistes canadiens.

Incidence : Le secteur des arts milite pour le retour du soutien au marché international depuis son abandon en 2008. À l'époque, la Conférence canadienne des arts avait écrit ceci au sujet du succès des programmes Routes commerciales et PromArt : « Les montants accordés dans le cadre de ces deux programmes demeuraient souvent relativement restreints, mais servaient de levier aux artistes et organisations culturelles dans leur recherche de partenaires pour développer des marchés à l'étranger, contribuer à notre image nationale et ajouter de la valeur aux autres efforts de développement de marchés entrepris par les missions canadiennes à l'étranger. » Le financement soutenu du fonds pour la présentation des industries culturelles du Canada au monde entier aidera les artistes canadiens à établir des relations fructueuses et réciproques partout dans le monde.

Le financement soutenu du Fonds du Canada pour les espaces culturels permettra d'améliorer les carrefours communautaires du pays et d'en accroître le nombre, pour le bien des artistes. Les espaces culturels sont une façon idéale pour les jeunes Canadiens, les aînés et les familles d'être en contact avec les arts.